



Solution Gestion

HONORAIRES de l'AGENCE (T.V.A. incluse)

LOCATION

Frais d'agence à la charge du locataire et du propriétaire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail :
ZONE TRES TENDUE : 12 € TTC le m²
ZONE TENDUE : 10 € TTC le m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux :
3 € TTC le m²
- Pour la location des boxes et des parkings : Forfait 100 €

Recherche du locataire : Forfait 100 € à la charge du bailleur

GESTION

Frais d'agence à la charge du locataire et du propriétaire :

- Honoraires de gestion hors assurance 7.5% TTC
- Honoraires de gestion avec garantie des loyers impayés + DI 10% TTC

- Toute prestation de service pour une activité professionnelle doit faire l'objet d'une facturation au dessus de 25 € (Article L.113-3 du code de la consommation).
- Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale (Décret n° 79-638 du 27 juillet 1979).

SOLUTION GESTION

105, avenue de la Division Leclerc - 92290 CHATENAY-MALABRY

Tél. 01.46.61.84.47 - Email: solutiongestion@orange.fr

S.A.R.L au capital de 15 000 € - RCS Nanterre 792 892 812 00019 - Carte Professionnelle Gestion Immobilière n° 92/A/0657

Caisse de Garantie S.O.C.A.F 170 000 € - 26, Rue de Suffren - 75015 Paris - Tél: 01.44.49.19.50